

CONTRE LES MOULES SUR FILIÈRES. « Points accueil » chez les commerçants

Depuis le premier jour de sa création en 2013, l'Association 'Pays Émeraude mer environnement' maintient une opposition ferme et entière à toute expérimentation d'élevage de moules en filières devant le littoral de la Côte d'Émeraude. « L'APEME a la volonté d'agir en justice contre l'arrêté préfectoral » souligne la présidente, Marie Feuvrier. « Pour ce faire, il nous faut mobiliser le plus de personnes possible pour garder nos plages de sable, nos vagues, notre littoral exceptionnel... ».

Dans cette optique, l'association a donc ouvert, samedi 26 juillet, son premier Point accueil. Il est situé chez Raymonde et Roger Chopin, chausseur et cordonnier, boulevard du Général-Leclerc à Cancale, tout près de La Poste. « Dans chaque point accueil, il est



La présidente de l'APEME, Marie Feuvrier, en compagnie de Raymonde et Roger Chopin chez qui premier Point accueil a été ouvert

possible pour chacun d'adhérer et, ou, soutenir l'action en justice que l'APEME veut entreprendre contre l'arrê-

té préfectoral qui autorise aujourd'hui quatre filières de moules dans le but, dans trois ans d'autoriser 1 000 ha

de filières, jusqu'au Cap Fréhel. Pour mieux informer la population, nous avons édité une affiche, avec, pour Cancale, le magnifique site de la Pointe du Grouin, que nous voulons protéger des pollutions des filières de moules. Et pour Saint-Coulomb, le site emblématique de la plage du Guesclin... ».

D'autres points accueil APEME vont s'ouvrir très prochainement : à la « Perle noire » de la Guimorais, à Saint-Malo... Contact : Marie Feuvrier, présidente de l'APEME, déléguée SPPEF 35 (tél.02 99 89 65 00 ou 06 88 08 99 93). Mail : apeme35@gmail.com « Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site : www.apeme-embraude.jimdo.com ou connectez-vous sur notre page Facebook ».

Pays Malouin - Page CANCALE - 31/07/2014